



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

CANDIDATURE EURO 2016

MISE AU POINT DE LA FFF

En réaction à un article de presse paru ce matin, la FFF fait la mise au point suivante :

Le choix des douze villes qui figureront dans le dossier de candidature de la France sera fait à la mi-novembre, en fonction de l'évaluation à cette date de la qualité et de la solidité du projet de chacune. Comme le veut le cahier des charges de l'UEFA, cette évaluation portera non seulement sur le projet de stade, mais aussi sur le projet global d'accueil de l'Euro 2016 dans la ville.

Le document du 15 juillet auquel l'article se réfère est un état des lieux des projets de stades (et des projets de stades uniquement) tels qu'ils étaient connus en mai-juin dernier, avant que les équipes de candidature des villes ne commencent vraiment à travailler sur le cahier des charges de l'UEFA. Il reflète une situation qui a beaucoup évolué et qui est, sur bien des points, largement dépassée.

La semaine d'audition des seize projets en lice, qui s'est déroulée du 14 au 18 septembre, a montré une considérable évolution des projets, y compris dans leurs forces et faiblesses comparées.

Le travail de mise à niveau des seize projets par rapport au cahier des charges va se poursuivre jusqu'en novembre. C'est seulement au terme de ce processus que la FFF choisira.